



Sortie "Randonnée" en Angleterre

Mardi 1^{er} mai 2018

Départ face au Musée, derrière l'église Saint-Vaast de Bailleul à 5h30, en voiture particulière et/ou rendez-vous au terminal ferry de Calais à 6h30 pour embarquement piétons sur le ferry Calais-Douvres.

Randonnée pédestre de 26 kms* en boucle au départ de Douvres avec retour par les falaises. Encadrement par Stéphane et les autres animateurs du RCMF.

Prévoir son pique-nique pour le midi et **ne pas oublier sa carte d'identité valide**. (Chiens interdits)

Retour sur Bailleul vers 22h30 avec repas possible sur le ferry du soir, prévoir éventuellement de la monnaie anglaise sinon l'€uro est accepté avec rendu en £ivre.

Pour plus d'infos, voir les pages spécifiques sur le site du RCMF Bailleul: <http://rcmf-bailleul.com>

Inscriptions: **18 €** pour les adhérents, **25 €** pour les non-adhérents au RCMF Bailleul

En renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous avec le règlement par chèque à **l'ordre du RCMF-Bailleul** à: Stéphane CNOQUAERT 307 chemin du Rossignol 59270 METEREN

Date limite d'inscription : 24 mars 2018

Date de réception du bulletin et dans la limite de 40 personnes

- * **Avez vous déjà effectué cette distance ?** (il n'y a pas de voiture balai dans les champs anglais)
Etes vous suffisamment équipé ? (pas de basket et **prévoir** des vêtements imperméables, **des chaussures de rechange et un sac plastique pour les vêtements et chaussures sales**)
Attention, toute personne se présentant après 6h30 sera refusée à l'enregistrement.



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Nom : Prénom : Nationalité :

Adresse :

Téléphone portable : Email :

Je souhaite participer à la sortie en Angleterre organisée par le Randonneur Club des Monts de Flandre – Bailleul qui se déroulera le mardi 1^{er} mai 2018.

Je déclare, ainsi que pour les participants ci-dessus, être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée pédestre, être habitué à la pratique de la randonnée pédestre associative sur une distance de 26 kilomètres et être suffisamment équipé pour cette randonnée.

Ci-joint € par chèque bancaire à l'ordre du R.C.M.F BAILLEUL.

Fait à Bailleul, le

Signature